

Reconnaissance officielle de la première indication géographique protégée: l'échalote de Bandiagara certifiée



L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 25 JUILLET 2023

1391

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Célébration du nouvel an musulman

Yeah Samaké finance la construction d'un forage pour ANÇARDINE



Collectif des acteurs institutionnels pour un Oui massif : L'avènement de la 4ème République salué par les Maliens



Sénégal : La résidence d'Ousmane Sonko libérée



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Juillet
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

23

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

637 730 Vaccinations incomplètes

4 197 426 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 332

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.16



P.20



UNE

PACP : Yeah Samaké finance la construction d'un forage pour ANÇARDINE

P.5

BREVES

"Leader de la cité " : Apprendre aux jeunes à être des acteurs du changement

P.12

Mali : Le président Goïta inaugure des chantiers majeurs dans la région de Kayes

P.12

Mali : Le statut du français rétrogradé en langue de travail

P.13

Avènement de la quatrième république : Le Mali Koura se rassemble sous la nouvelle constitution

P.13

ACTUALITES

Reconnaissance officielle de la première indication géographique protégée : l'échalote de Bandiagara certifiée

P.16

FAMa : Prise de contact du CEM-AT avec les unités subordonnées de la 8ème région militaire

P.17

POLITIQUE

Appel controversé à la démission du premier ministre : Un membre du CNT réclame le départ de Choguel Kokalla Maïga

P.20

Collectif des acteurs institutionnels pour un Oui massif : L'avènement de la 4ème République salué par les Maliens

P.21

CULTURE ET SOCIETE

LE MORINGA : Une plante aux multiples bienfaits

P.22

INTERNATIONAL

Sénégal : La résidence d'Ousmane Sonko libérée

P.23

Guerre entre l'Ukraine et la Russie : Moscou promet de remplacer les céréales ukrainiennes destinées à l'Afrique

P.24

SPORT

AFROCAN-ANGOLA 2023 : Le Maroc champion, le Mali tombe en 8es de finale

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



PACP Yeah Samaké finance la construction d'un forage pour ANÇARDINE

L'organisation ANÇARDINE INTERNATIONAL, dirigée par Cheikh Ousmane Cherif Madani Haidara, a récemment bénéficié d'un don de la part de Niankoro Yeah Samaké, directeur exécutif de la fondation "Empower" et président d'honneur du parti pour l'action civique et patriotique (PACP). Ce don consiste en la construction d'un château d'eau communautaire à l'école Medersa de

l'association Ançar Dine à Yirimadio, dans la commune VI du district de Bamako.

La cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu le samedi 22 juillet 2023, a été marquée par la présence d'Ibrahim Haïdara, fils d'Ousmane Chérif Madani Haïdara, guide de l'association Ançar Dine et président du haut conseil islamique du Mali. Cette initiative témoigne de

l'attachement de Niankoro Yeah Samaké envers le Mali et de sa volonté de répondre aux besoins les plus urgents de la population.

Aussi, une délégation spécialement venue des USA a, par la voix de son porte-parole salué les efforts du chérif de Banconi dans le combat pour la paix et la cohésion interreligieuse. Il a exprimé toute la joie des membres de sa fondation à travailler avec l'Ambassadeur Yeah Samaké pour soulager les populations démunies.

Le coût total des travaux s'élève à 8 700 000 francs CFA, entièrement financés par la fondation "Empower". Niankoro Yeah Samaké a souligné que ce don était une réponse à un problème d'accès à l'eau qui a longtemps

affecté non seulement les élèves de l'école, mais également tous les résidents du quartier. Il a ajouté que l'eau est essentielle à la vie et que tout le monde a le droit à une bonne qualité d'eau. Ainsi, la fondation Empower a décidé de répondre à cette préoccupation exprimée par les habitants de l'école Ançar Dine.

De plus, Niankoro Yeah Samaké s'engage à mobiliser toutes les ressources disponibles au Mali afin de garantir l'accès à l'eau po-

table pour tous les Maliens. Il a également souligné que la construction de ce château d'eau, d'une profondeur de 230 mètres, est une première à Bamako. L'objectif est de soutenir le gouvernement dans la prise en charge des besoins de la population.

Ibrahim Haïdara, représentant de l'association Ançar Dine, a exprimé sa gratitude envers Niankoro Yeah Samaké pour cet acte patriotique. Il a encouragé les bénéficiaires à prendre soin de ce forage. Les femmes

présentes à la cérémonie ont répondu favorablement à cette demande, exprimant leur fierté et leur reconnaissance envers le président Samaké pour avoir résolu un problème sérieux.

Cet acte de générosité de la part de Niankoro Yeah Samaké témoigne de son engagement envers son pays et de sa volonté d'améliorer les conditions de vie de ses concitoyens.

Siguéta Salimata Dembélé



MALI KANU



L'une des rares sorties publiques à Bamako depuis 2002 (année de la fin de son mandat) de l'ancien Président malien Alpha Oumar Konaré, un GÉANT , BAOBAB politique. Ici avec un bonnet blanc et son fils en blanc lors du décès du professeur Marimathia Diarra président du parti ADEMA
Kassim Traoré



Hamadi Dicko



Association des Professionnels de la Presse en Ligne (APPEL-MALI) : Les candidats se déclarent !
Bonne chance !!!

Ammy Baba Cisse



Le grand Seydou Oumar Traoréconfirme Mamady Doumbouya est au service de la France. Certains viennent de se réveiller. Si c'est le cas, qu'en est-il de la fédération?

Les wangrins et les Wagners des réseaux sont actifs pour la riposte

La HAC rappelle aux promoteurs de radios et de télévisions la nécessité de payer les arriérés de redevances

La HAC met en garde ceux qui violent la loi pour émettre sur des fréquences radio ou télé non autorisées.

Ras Bath, tu respire la République, tu défends ses valeurs, tu expliques ses principes. Tu auras le temps de prendre ta place, ce n'est qu'une question de temps. Les maliens ont l'impression que tu parles chaque jour. Non absolument pas. Tu as pratiquement parlé de beaucoup de choses en avance. Cela s'appelle la Prophétie. Courage mon frère !



Des troglodytes à Bandiagara n'ont pas besoin d'université. Ils risquent de se voir comme des diplomates un jour.

Ras MassCom



LA CHARTE DE KOUROUKAN-FOUGA
"Débat sur son authenticité"

La charte de Kouroukan-Fouga ou charte du Mandé est un ensemble de règles juridiques proclamée en 1236 par l'empereur du Mandé (Sondjada kèta, 1190-1255) à Kouroukan-Fouga (plaine située à Kâaba à la frontière entre le Mali et la Guinée-Conakry).
Elle fut la constitution de l'empire mandingue (appelé aussi

empire du Mali). Classée patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2009, cette charte au-delà de ce statut culturel, est une véritable valeur juridique dont les pays mandingues directement concernés devraient s'inspirer.

La charte de Kouroukan-Fouga est l'un des premiers textes à vocation constitutionnelle connus dans le monde à l'image de la Magnan carta britannique (1215). Proclamée en 1236, elle n'était pas écrite car l'Afrique n'avait pas d'écriture encore. Son contenu fut transmis de génération en génération à travers les Djélys (Griots : caste des communicateurs traditionnels en Afrique de l'ouest essentiellement).

De peur qu'elle ne disparaisse ou qu'elle ne soit profondément altérée, elle a été organisée en chapitres et transcrite en 1998 sur initiative conjointe de CELTHO (centre d'étude linguistique historique et de la tradition orale) et de l'inter-média consultants (ONG suisse) à l'occasion d'une rencontre sous régionale tenue à Kankan (en Guinée-Conakry). Intégrée dans la liste des patrimoines culturels immatériels de l'Unesco en 2009 (sur demande de l'État malien), sa seule valeur importante aujourd'hui semble se résumer à ce statut.

Or, malgré 782 ans de traversée du temps (1236-2017), beaucoup de domaines qu'elle régit sont encore d'actualité notamment les dispositions afférentes à ces derniers. D'autres exclusivement propres aux communautés mandingues (le cousinage à plaisanterie, la médiation par les griots) n'ont, malheureusement, aucune place aujourd'hui dans la législation de ces communautés. Comprendre la charte de Kouroukan-Fouga sous l'angle de son importance pour ces États mandingues nécessite de répondre à trois questions.

1. Quelle est son histoire ?
2. Est-elle authentique ?
3. Enfin quelle est sa teneur juridique ?

I. Histoire de la charte

En 1235, se tint la bataille de Kirina (actuel cercle de Kangaba au Mali) qui opposa Sondjada kèta du royaume mandingue à Soumawolo kantè du royaume sosso. Pour le premier, il s'agissait de libérer le territoire de ses ancêtres de la domination sosso tandis que pour le second, il était question de maintenir ce royaume sous son contrôle. Mais la troupe mandingue remporta la victoire et se libéra. Sous la domination sosso, le royaume mandingue connut toute forme d'exaction et d'humiliation.

C'est pourquoi, après cette brillante victoire réussie par Sondjada kèta (car il y eut auparavant 4 grandes batailles : Tabon, Niany, Nèguèboria, Kanfignè, toutes remportées par Soumawolo Kantè alors que Sondjada était en exil (1222-1232)

chez Moussa Tounkara à Mèmah) et compte tenu de la vague d'allégeances de tous les autres chefs de guerre et rois qui l'aidèrent à vaincre le roi sosso, ce dernier décida de fonder un empire (futur empire mandingue ou du Mali) dont la capitale fut Niany (actuelle ville de Siguiri en république de Guinée où Soundjada naquit le 20 août 1190). Il décida également d'organiser le nouvel empire dans tous les domaines. C'est ainsi qu'en 1236 à l'occasion de son élévation au rang de roi des rois à Kouroukan-Fouga, il fit proclamer les règles à vocation juridique et à caractère impératif sensées régir la nouvelle vie par Balla Fassakè Kouyaté (ce dernier s'appelait Gnankouman Douga avant la domination sosso) alors maître des cérémonies. C'est pourquoi, la charte prit le nom du lieu qui servit de cadre à l'événement (charte de Kouroukan-Fouga).

De nos jours, le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie, le Burkina Faso, le Sénégal, la Mauritanie et une grande partie de la Côte d'Ivoire, forment l'empire Mandingue.

Mais bien avant cette charte et l'invasion sosso, il existait dans le royaume mandingue, le Mandén kalikan ou le serment du Mandén édicté par la confrérie des chasseurs (il comportait un préambule et 7 articles). Celui-ci a inspiré le comité de réflexion sur les nouvelles règles devant régir le nouvel empire. Ce comité était formé des 12 hommes clefs qui furent les alliés directs de Sondjada kèta lors de la bataille de Kirina :

- * Kanmandian Camara,
- * Tiramagan Traoré,
- * Fakoly koroma,
- * Gassim Goundo,
- * Farawani Condé,
- * Serrakoman konaté,
- * Mandé Bouari,
- * Sidimanba koïta,
- * Daman Diawara,
- * Mòlia Maghan Magassouba,
- * Samary Bòbò
- * et Sondjada kèta lui-même.

Rapportée de génération en génération par les djélys (griots), cette charte souffre aujourd'hui de contestation de son authenticité voire de son existence même.

II. Authenticité de la charte

Dans certains livres d'histoire, articles et sur certaines antennes (notamment RFI), on peut relever quelques propos tendant à mettre en doute l'existence de la charte de Kouroukan-Fouga. Pour les auteurs de ces propos, personne ne savait ni lire ni écrire au Mandén à l'époque de sorte qu'on ne peut comprendre que cet empire ait pu écrire une charte de la va-

leur juridique du texte actuel.

Mieux, disent-ils, les mots comme article, chapitre n'existent pas dans le vocabulaire mandingue. Cette charte serait donc une simple invention de la communauté mandingue en 1998 à Kankan afin de glorifier son histoire aux yeux du monde sinon, soutiennent-ils, comment expliquer que Sékou Touré (premier président de la Guinée-Conakry) n'ait pas imposé son enseignement à l'école ?

Il est indéniable que les populations mandingues ne disposaient pas à l'époque de système d'écriture et ne savaient pas lire. C'est en cela même que la tradition africaine est dite orale. C'est pourquoi, Il ne peut être dit que la charte du Mandén fut écrite. Sinon, elle aurait été gardée intacte comme plusieurs autres objets historiques de l'époque tels :

le Sosso Balla (le ballafon de Soumawolo kantè) gardé à Niagassola en Guinée Conakry,

les barres de fer ayant aidé Sondjada Kèta à marcher (il fut infirme des jambes jusqu'à l'âge de 17 ans),

les 333 Talakoudoun (fétiches) de Gnana-Djoukouroulaye (esclave de Fakoly Koroma) gardés quant à eux, au vestibule de Kaaba au Mali actuel

En conséquence, le manque d'écriture et l'analphabétisme fréquemment mis en relief par ces auteurs ne sauraient justifier, à notre sens, le doute sur cette charte et a fortiori son inexistence. Quant à son non enseignement sous le régime du feu président guinéen Sékou Touré (1958-1984), on peut aussi poser la question de savoir pourquoi le même personnage n'a pas adopté et fait enseigner l'alphabet N'ko (inventé en 1949 par le savant guinéen feu Solomana Kantè pour la transcription phonétique et phonologique des langues africaines) alors qu'il lui avait été officiellement présenté ?

C'était, selon plusieurs témoignages, par peur d'antagonisme ethnique plus nocif en Afrique qu'une maladie épidémique (l'inventeur et le président étaient de la même ethnie). D'ailleurs jusqu'à nos jours, l'alphabet N'ko peine encore à être adopté officiellement par le gouvernement guinéen pour son enseignement (pourtant enseigné dans 7 universités américaines dont Harvard et dans plusieurs autres universités dont l'université de Caire, Madrid, Saint Petersburg et à Paris INALCO etc), pourquoi ?

Par ailleurs, les mots et expressions utilisés au Mandén bien avant même 1235 sont les mêmes utilisés de nos jours dans les milieux mandingues même s'ils avaient commencé à disparaître avant 1949 faute d'écriture. Les mots chapitre et article existent bel et bien en mandingue : chapitre (siyda) et article (kouroundousén). S'ils ne furent pas usités en 1236 c'est parce que tout simplement la charte ne fut pas écrite.

Toutefois, dire que le caractère oral de la charte a très probablement favorisé certaines discussions (par exemple, certains djélys disent que l'esclavage fut aboli par la charte tandis que pour d'autres, il fut juste réglementé comme l'atteste la transcription officielle), nous paraît irréfutable. En définitive, jeter du doute sur l'authenticité voire l'existence même de la charte de Kouroukan-Fouga nous semble être une démarche simpliste de la négation d'un élément important de la civilisation africaine. Voyons à présent ce que vaut cette charte au regard du temps moderne.

III. La teneur juridique de la charte

Il comporte 44 articles (issus des travaux de transcription réalisée en 1998). Plusieurs dispositions de ces articles étaient en avance sur leur temps.

En effet, 553 ans avant la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de France en 1789, la charte du Mandén reconnaissait déjà le caractère sacré de la vie humaine et l'intégrité physique et prévoyait la peine de mort comme mesure de protection (article 5). L'esclavage s'il n'avait pas été aboli, était tout de même réglementé de manière à accorder un traitement digne à l'esclave comme les horaires de travail acceptables et un jour de repos par semaine (article 20). L'âge auquel le jeune garçon pouvait se marier était fixée à 20 ans (article 27) car avant cet âge, il passait par l'initiation (période de circoncision au cours de laquelle on lui apprenait les règles et secrets de la vie sociale et de la brousse). L'émancipation des femmes était déjà une réalité car leur association aux prises de décisions et à la gouvernance était reconnue (article 16). De plus, il était formellement interdit de les offenser (article 14). Toutes ces dispositions étaient une récompense à l'endroit de ces femmes qui jouèrent un rôle déterminant dans la victoire fondatrice de l'empire lors de la bataille de kirina.

Aussi, le droit de la propriété était érigée en institution. Car avant, les plus forts dépossédaient les faibles de leurs biens sans aucune procédure probante. C'est pourquoi, la charte déterminait 5 façons d'acquérir un bien, toute autre forme d'acquisition étant réputée suspecte. Il s'agit de l'achat, de la donation, de l'échange, du travail et de la succession (article 31). Tout bien perdu et retrouvé était gardé pour son propriétaire pendant 4 ans et ne devenait propriété commune qu'à l'expiration de ce délai (article 32). Par ailleurs, même l'environnement était protégé au point qu'un ministre (allusion faite à notre époque) était nommé en vertu de l'article 37 de la charte. On le sait bien, la nature sauvage était l'économie de base de l'époque. C'est de là que provenaient les biens de consommation et la plupart des outils de travail.

Si ces articles susmentionnés se reconnaissent aujourd'hui dans les différents codes des pays mandingues, il n'en demeure pas moins que ces États ont omis de perpétuer certaines institutions de leur charte médiévale à l'image du sanankoungna (cousinage à plaisanterie, article 7) et le tefognonya (la médiation, combinaison des articles 25 et 43). En effet, la charte de Kouroukan Fougua avait institué le sanankoungna entre les différents patronymes (Kourouma et Kanté, Kéita et Béréte, Condé et Traoré, Bah et Diallo etc.) afin que la chaleur sociale se ravive. Rappelons que sous couvert de cette institution, un Kéita peut se moquer voire dire tout d'énervant à un Béréte sans rien risquer et de cette manière, l'institution facilitait la médiation dans des conflits difficiles.

Pourquoi ces pays n'ont-ils pas jugé nécessaire de reprendre cette valeur dans la législation d'autant qu'au sein des populations, elle s'applique encore à plein régime ? Quant à l'autre institution, la charte avait élevé le griot Balla Fassaké Kouyaté au rang de médiateur principal entre les gouvernants et les gouvernés (article 43) et précisé qu'il ne craint rien dans l'accomplissement de sa fonction (article 25). C'est lui qui pouvait dire ce que personne n'osait dire à l'empereur. Jusqu'à nos jours, les griots jouent spontanément le même rôle dans ces sociétés sans base juridique. Pourquoi ces pays n'ont-ils pas voulu perpétuer cela ?

En Afrique, au lieu de légiférer en tenant compte dans la mesure du possible des valeurs socio-culturelles des peuples, on préfère plutôt obliger ces peuples à s'adapter aux textes inspirés d'autres réalités au nom d'une prétendue mondialisation. Depuis que l'Afrique a cessé de s'assumer, elle s'est fait consumer.

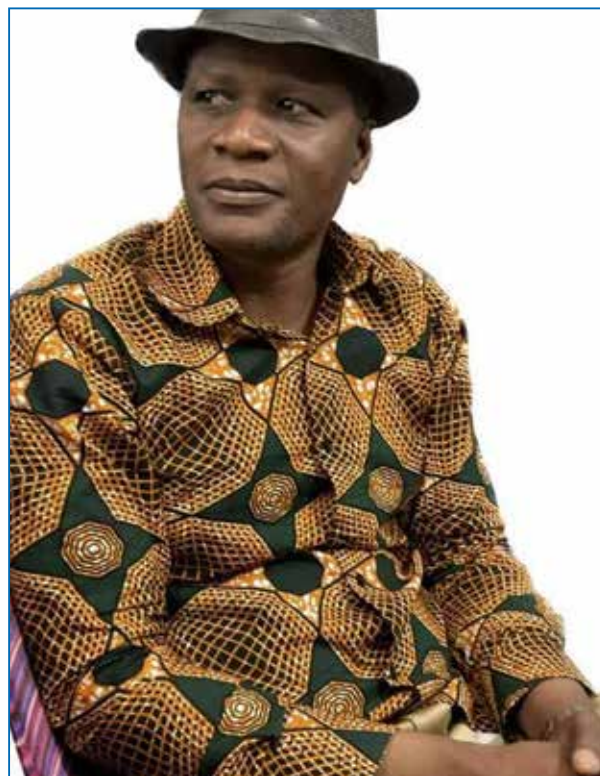


■ MALI KANU



Quoiqu'il en soit et pour quelque raison que ce soit, chaque centime de l'argent des maliens dépensé doit être très tôt ou tard justifié

Pr Clement Dembele



■ DIX-NEUF SOIXANTE



L'Office du Niger : une mine d'or à ciel ouvert au Mali Le Mali possède un potentiel extrêmement important avec l'Office du Niger, car environ 40 % de notre production céréalière provient de cette région. L'Office du Niger s'étend sur une vaste superficie de 2 millions 400 hectares, dont 80 % ne sont pas encore exploités. Pour mettre cela en perspective, tout le pays des Pays-Bas ne dispose que d'1 million d'hectares de terres arables, mais ils sont actuellement le deuxième plus grand exportateur de produits alimentaires dans le monde. Cependant, même avec deux fois plus de surface, nous n'arrivons pas à nourrir nos 25 millions d'habitants. Les importations de céréales au Mali au cours des trois dernières années se sont élevées à (en milliards de FCFA) : 2022 : 239 2021 : 201 2020 : 125 Comment pouvons-nous dépendre des autres alors que nous avons l'Office du Niger ? Deux rapports du vérificateur général sur cet organisme ont révélé un manque à gagner de 11 milliards de FCFA en raison de fraudes, de corruption et d'une mauvaise gestion. Il est temps que les Maliens réalisent que nous avons tous les atouts pour être autosuffisants, et que nous ne devons plus rester dépendants des autres comme des mendiants.



■ KONATE Malick



Nous sommes championnes d'Afrique ! Nekoni bolo investissons dans le basket-ball féminin. Les équipes féminines de basket-ball remportent tout le temps de nombreux trophées et offrent des performances exceptionnelles. Investir dans le basket-ball féminin en mettant le football au second plan pourrait être une décision judicieuse, d'autant plus que ce sport gagne en popularité et en visibilité à travers le monde. Mali ballon tan ko doussoukachi katchian. Félicitations aux joueuses ! #Bèki_Takè #ChampionDAfrique

■ Gouvernement du Mali



Kayes | 23 juillet 2023 | #VisiteKayes
 Région de Kayes : le Président de la Transition rencontre les Autorités traditionnelles, administratives et coutumières
 Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État a échangé avec les Autorités traditionnelles, administratives et coutumières de la région de Kayes. C'était à l'occasion de sa visite dans la cité des rails, le dimanche 23 juillet 2023, dans le cadre du démarrage de certaines activités majeures dans la région.
 Cette rencontre qui a eu lieu dans la salle de conférence du Gouvernorat de Kayes, en présence des ministres de l'Économie et des Finances, de celui l'Éducation nationale, de la Santé et du Développement social, ainsi que de celui des Transports et des Infrastructures et de plusieurs autres personnalités de la région, a servi d'opportunité au Colonel Moussa SOUMARE, Gouverneur de la région de Kayes, de souhaiter la bienvenue au Chef de l'État et à sa délégation.
 Une occasion pour le Gouverneur de présenter la région de Kayes au plan administratif, économique, social et culturel et de faire un bref exposé sur les potentialités économiques de la région, ensuite d'évoquer la contribution de la diaspora de

Kayes au développement économique, social et culturel de la région, dont il assure l'exécutif. Une contribution qui s'élève à hauteur de 26 milliards par an.

Par anticipation, le Gouverneur a, au nom des populations de la région, adressé ses vifs remerciements à Son Excellence le Président de la Transition, pour la mise en œuvre des œuvres sociales, dont la région de Kayes a constamment bénéficié, notamment en forages, en vivres pour les populations vulnérables, des ambulances pour des centres de santé, des équipements sanitaires de dernière génération ainsi que de plusieurs autres variétés de donations.

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA a, quant à lui, remercié les autorités administratives, traditionnelles et coutumières pour leur soutien indéfectible aux différentes réformes enclenchées depuis les Assises nationales de la refondation, jusqu'à la consécration de la 4e République. « Vous avez accompli votre devoir. Soyez-en remerciés ! », a indiqué le Chef de l'État.

Il a rappelé que « depuis 2020, nous avons eu écho de l'arrêt du trafic ferroviaire tout comme de la dégradation du tronçon Kayes-Sandaré, et aussi un manque de cadre d'apprentissage aux futures élites de la région ». Les défis étant nombreux, a dit le Président de la Transition, une judicieuse programmation s'imposait. Ce qui nécessitait de la patience et de la planification, puisque les défis prioritaires sont nombreux. Avant de terminer, le Président de la Transition a exhorté les autorités administratives, traditionnelles et coutumières, à plus de sérénité et d'engagement pour la consolidation du Mali-kura.



“Leader de la cité” : Apprendre aux jeunes à être des acteurs du changement



“le leader de la cité” est le nouveau concept de l’association cultur’elles qui ambitionne de préparer la jeunesse malienne sur ses responsabilités dans la gestion locale. Des jeunes retenus pour ce programme d’une durée de deux ans ont bénéficié un séminaire de formation de deux jours au cich du 8 au 9 juillet.

Il s’agissait plus d’une trentaine de jeunes de Bamako, de Kayes et de Kita à prendre part aux deux jours de séminaire marqués par le partage d’expériences, l’identification des besoins locaux, entre autres.

« En tout, ce sont 80 jeunes retenus parmi 265 suite à un appel à candidatures qui prennent part à ce programme de l’association cultur’elles. Mais le séminaire de ce jour concerne uniquement la zone A regroupant Bamako, Kayes et Kita. Après, ce sera le tour de la zone B qui concerne les jeunes de Ségou, Mopti, Tombouctou...», a expliqué la présidente de l’association cultur’elles, Mantchini TRAORE.

Selon elle, cette rencontre inaugurale d’une série de formations de six mois viser à outiller des jeunes afin qu’ils puissent, dans l’avenir, prendre des responsabilités, tout en étant conscients des vrais enjeux du pays et de l’évolution actuelle du monde.

« Notre approche consiste à créer des cadres sans toutefois faire le travail à leur place. Nous créons les cadres, nous les soutenons, mais c’est à eux de trouver des solutions. Car si tu ne peux pas identifier ton problème, cela signifie que tu n’en as pas. Tu identifies ton problème, tu proposes une solution, et nous mettons à ta disposition les personnes et les ressources correspondant à tes besoins », a déclaré la présidente Mantchini TRAORE. Selon elle, le processus consiste à les amener à un leadership de proximité, de travailler avec la population, sur les besoins de celle-ci et de proposer des solutions inspirées de nos valeurs sociétales.

Après cette étape, a-t-elle poursuivi, les bénéficiaires du programme seront déployés dans les villes pour mettre en exécution les expériences capitalisées en jouant leur rôle de leader de cité.

« Nous attendons de ces jeunes qu’ils soient des acteurs de changement de leur cadre de vie qui n’attendent pas toujours les autres pour agir », a souligné la présidente de l’association cultur’elles.

S’inscrivant dans le cadre du programme triennal de mobilisation et de renforcement de la capacité de la jeunesse pour une citoyenne active et une démocratie participative, pour Mantchini TRAORE ce concept est

Mali : Le président Goïta inaugure des chantiers majeurs dans la région de Kayes



Le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta, a effectué ce week-end, une visite dans la région de Kayes à l’ouest du Mali, au cours de laquelle il a procédé au lancement de certaines activités qualifiées de majeures.

Le chef de l’État a relancé, entre autres, le trafic ferroviaire, les travaux de réhabilitation de la route Kayes-Sandaré et de la construction d’un second lycée public. Il a également remis des équipements médicaux pour le Centre de dialyse de l’hôpital Fousseyni Daou de Kayes.

« Depuis 2020, nous avons eu écho de l’arrêt du trafic ferroviaire tout comme de la dégradation du tronçon de la route Kayes-Sandaré, et aussi un manque de cadre d’apprentissage aux futures élites de la région », a-t-il déploré dans une allocution prononcée dimanche dans la salle de conférence du Gouvernorat de Kayes, devant des membres du gouvernement, des autorités traditionnelles, administratives et coutumières, ainsi que de nombreux citoyens de la Région.

« Le Président Assimi Goïta rend à Kayes son âme en procédant à la relance de la ligne ferroviaire et la réhabilitation » du tronçon de la route Kayes-Sandaré long de plus 130 km, a soutenu son ministre des transports, Dembélé Madina Sissoko, tout en insistant sur « le rôle crucial » que joue le rail dans l’économie des régions et des communes traversées. Tout en annonçant plusieurs autres actions à venir, le chef de l’État a remercié les autorités locales pour leur soutien indéfectible aux différentes réformes enclenchées depuis les Assises nationales de la refondation, jusqu’à la consécration de la 4ème République, tout en les exhortant à plus de sérénité et d’engagement pour la consolidation du pays.

Source : agenceafricaine

la suite logique de l’émission Instant Thé pour permettre à la jeunesse d’avoir confiance en elle-même.

Cette émission, a-t-elle rappelé, a permis de créer une communauté d’environ 300 jeunes conscients de leur rôle dans leur localité. Alors, la 2e étape, a soutenu la présidente de cultur’elles, est d’amener ces jeunes à avoir l’ancrage local à s’intéresser plus à la gestion locale.

PAR SIKOU BAH
Info Matin

Avènement de la quatrième république : Le Mali Koura se rassemble sous la nouvelle constitution



Le président du conseil national de transition et l'ensemble des membres du CNT se réjouissent de la promulgation de la nouvelle constitution par décret n°2023-0401/PT-RM du 22 juillet 2023.

La promulgation de cette nouvelle constitution adoptée par le peuple le 18 juin 2023 et validée par la Cour Constitutionnelle le 21 juillet 2023 marque à la fois la concrétisation de l'une des fortes attentes exprimées par le peuple malien lors des Assises Nationales de la Refondation et surtout le début de la quatrième République du Mali. Le Conseil National de Transition félicite le peuple malien pour la clairvoyance et le sens élevé du patriotisme dont il a fait montre tout au long du processus historique qui a abouti à l'avènement de la quatrième République du Mali. Au-delà des divergences au moment du vote, l'heure est à présent au rassemblement autour du Mali pour l'intérêt supérieur des maliens afin de poser ensemble les fondements de la nouvelle République du Mali. Le CNT remercie Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat pour sa détermination et sa volonté manifeste de mener à bien cette réforme majeure qui constitue le fondement de la nouvelle République du Mali.

Le Conseil National de Transition tout en se félicitant de la promulgation de la Constitution du 22 juillet 2023 réaffirme sa totale disponibilité au Président de la Transition et lui assure de son soutien indéfectible et de son accompagnement sans faille dans la réalisation de toutes autres réformes visant le renouveau de notre chère patrie.

La Promulgation de la Nouvelle Constitution : L'Aube de la Quatrième République du Mali

Bamako, le 23 juillet 2023

Secrétaire Général CNT

Secrétaire Officier de l'Ordre National C.N Général

Modibo SIDIBE

Mali : Le statut du français rétrogradé en langue de travail



La langue française n'est plus considérée au Mali comme officielle, son statut a été rétrogradé en langue de travail, selon la nouvelle constitution qui vient d'être promulguée. Par contre, les langues nationales deviennent langues officielles.

Suite à la promulgation de la nouvelle Constitution au Mali le 22 juillet, le français a perdu son statut de langue officielle en devenant langue de travail.

La langue de Molière a été proclamée officielle au Mali après l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Elle est utilisée par l'Etat, mais aussi dans les services publics et dans l'enseignement.

Ces dernières années, le Mali se bat pour sa souveraineté et son identité politique et culturelle. Dans ce contexte, le français a commencé à être perçu comme un vestige "de la colonisation intellectuelle et culturelle", comme l'avait expliqué à Sputnik en mars Aboubacar Sidick Fomba, porte-parole du COREMA (Collectif pour la refondation du Mali). Le collectif a notamment milité pour la rétrogradation du français.

Actuellement, 62% de la population malienne est considérée comme francophone, selon le rapport de l'Observatoire de la langue française, issu début 2023.

REVALORISATION DES LANGUES NATIONALES

A contrario, selon la nouvelle constitution, les langues nationales deviennent langues officielles.

D'après le décret daté de 1982, les autorités maliennes ont reconnu 13 langues comme nationales: le bambara, le bobo, le bozo, le dogon, le peul, le maure, le miniyanka, le malinké, le sarakolé, le sonrhäi, le sénoufo, le tamasheq et le khassonké.

NOUVELLE CONSTITUTION

La rétrogradation du français n'est pas la seule modification dans la nouvelle constitution. Son texte, approuvé par 96,91% des voix lors du référendum du 18 juin, donne plus de pouvoirs au chef de l'Etat. Il définit la politique de la nation, il est désormais responsable de la politique gouvernementale et peut saisir directement l'Assemblée.

Source: <https://fr.sputniknews.africa/>

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023

MADE IN
BRITAIN





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Reconnaissance officielle de la première indication géographique protégée : l'échalote de Bandiagara certifiée



Le ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, et son collègue de l'Industrie et du Commerce, Alassane Diallo, ont coprésidé la cérémonie de remise officielle du certificat d'enregistrement de l'indication géographique protégée (IGP) de l'échalote de Bandiagara, à l'hôtel Salam. La cérémonie a enregistré la présence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du directeur général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), Denis Louko Bohoussou, et de plusieurs autres personnalités de marque. Ils ont informé les autorités nationales et locales, le public et les acteurs, notamment les consommateurs, les producteurs, les promoteurs et les partenaires, de l'obtention et de la reconnaissance officielle de la première indication géographique protégée de notre pays, à savoir l'échalote de Bandiagara.

Le directeur général de l'OAPI, Denis Louko Bohoussou, a déclaré que ce produit emblématique et historique du Mali, fruit d'une interaction étroite entre les acteurs et le terroir particulier des falaises de Bandiagara, a très tôt affiché son identité, sa spécificité et sa réputation historique. Cette cérémonie vient ainsi couronner les nombreux efforts et sacrifices consentis, ainsi que la patience des acteurs, les braves producteurs de l'échalote de Bandiagara, durant ces longues années. Il a exprimé la gratitude de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, qui reconnaît son Directeur Général aux autorités maliennes, qui n'ont ménagé aucun effort pour accueillir la délégation de l'OAPI et organiser parfaitement cette cérémonie.

Le ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, a adressé ses remerciements au directeur général de l'Organisation Africaine de la Pro-

priété Intellectuelle et exprimé sa gratitude envers toutes les personnes qui ont participé à cette cérémonie. Il a réaffirmé que la cérémonie vise à informer les autorités nationales et locales, le public et les acteurs de l'obtention et de la reconnaissance officielle de la première indication géographique protégée de notre pays, l'échalote de Bandiagara. Le numéro un des paysans a souligné que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la promotion et de la valorisation de nos produits du terroir grâce à l'utilisation des actifs de la propriété intellectuelle, notamment les indications géographiques.

Il a rappelé que le plateau Dogon est une zone agroécologique peu propice aux productions agricoles, avec moins de 10% des terres arables. Le ministre de l'Agriculture a reconnu que malgré les difficultés, les populations courageuses des Dogons

ont développé, dès la moitié du XIXe siècle, leur savoir-faire ancestral en produisant des échalotes aux caractéristiques spécifiques, appréciées dans les préparations culinaires locales et même internationales. Il a souligné que l'échalote de Bandiagara est un produit vital pour les populations du plateau Dogon et une source de revenus importante pour les membres de la fédération, composée de 7 unions et 106 sociétés coopératives, avec une proportion significative de femmes. Le ministre de l'Agriculture a soutenu que l'échalote de Bandiagara est un atout majeur pour le développement de nouvelles usines au Mali, compte tenu du potentiel indéniable des produits agricoles et artisanaux de grande qualité, reconnus pour leurs terroirs et leurs populations, ainsi que de l'existence d'un cadre institutionnel favorable.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Alassane Diallo, a souligné que cette rencontre contribuera à la promotion de l'échalote à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale et internationale. "Nos produits doivent être labellisés et valorisés grâce aux droits de propriété intellectuelle, notamment les indications géographiques et les marques collectives. Parmi les avantages de la labellisation, le ministre a expliqué que cela permet aux groupements et associations professionnelles de distinguer leurs produits et services de ceux de leurs concurrents, de mener une communication collective, de promouvoir la qualité des produits et leur savoir-faire, d'améliorer les résultats financiers, d'accroître les opportunités pour les produits locaux, de pénétrer les marchés sous-régionaux, régionaux et internationaux, et de garantir une qualité constante des produits pour les consommateurs", a-t-il précisé.

■ Ibrahim Sanogo

FAMa : Prise de contact du CEM-AT avec les unités subordonnées de la 8ème région militaire

Le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre (CEM-AT), le Général de Brigade Harouna Samaké, a effectué, du 20 au 21 juillet 2023, une visite de contact dans la 8ème Région Militaire (Sikasso) pour s'imprégner des conditions de travail et de vie de ses hommes, échanger avec eux sur les grands chantiers de l'Armée de Terre en cours. Surtout de véhiculer le message de cohésion et de confiance entre la hiérarchie et les éléments.



A son arrivée à Sikasso, le CEM-AT a été accueilli par le Commandant de la 8ème Région Militaire, le Colonel Djibril Koné. Le Colonel Koné a présenté sa Région au CEM-AT, avant les rencontres avec les Officiers, les troupes et les femmes des Forces de Défense et de Sécurité de Sikasso qui auront permis aux éléments de faire part à la hiérarchie des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Et au commandement d'apporter des améliorations pour la réussite des missions assignées pour le succès des Armées sur l'ensemble du territoire malien.

Le Sous-lieutenant Demba Traoré, Chef du détachement du Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention (GARSi) a ras-

suré son engagement et la disponibilité de ses éléments à œuvrer pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. Le Chef du détachement Guinarou-Opération Kapidgou 2, le Lieutenant Amadou Sidibé, en patrouille dans la localité, s'est dit fier de la visite du CEM-AT. Selon lui, la présence de la hiérarchie aux côtés de la troupe galvanise et rehausse le moral dans l'exécution des missions assignées.

Pour sa part, le Commandant de zone de la Région Militaire N° 8, le Colonel Djibril Koné, a fortement salué ce déplacement. Il a estimé que la présence du commandement jouera un impact positif dans le rendement des hommes.

L'occasion a été opportune pour le CEM-AT de transmettre le message d'encouragement et de soutien du ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Invitant les éléments à la discipline et au respect mutuel, le Général de Brigade Harouna Samaké les a exhortés à doubler d'efforts dans la sécurisation des personnes et de leurs biens. Egalement, le chef d'état-major de l'Armée de terre a prêché l'entente, le vivre ensemble et la synergie d'action quel que soit la différence d'armes ou de corporations. Et de rappeler aux hommes la valeur et la fierté d'antan qui ont été le credo des ancêtres. « Surtout, n'oubliez jamais l'instruction et l'entraînement qui permettent aux militaires de se maintenir en forme », a-t-il souligné.

S'adressant aux femmes des Forces de Défense et de Sécurité de Sikasso, le CEM-AT a salué leur résilience et leur patience avant de reconnaître leur sacrifice au foyer à l'absence des maris. « Vous méritez respect et considération de tous les maliens, car, sans vous, ce combat allait être plus difficile pour nous. Derrière chaque grand homme se cache vraiment une brave dame, vous êtes des braves



dames », s'est-il adressé aux épouses des Forces de Défense et de Sécurité.

Au terme de sa tournée, le Général de Brigade Harouna Samaké a retenu des hommes leur détermination pour la défense de la Patrie. Espérant que ses conseils prodigués et expériences partagés avec ses éléments permettront de contribuer à la réussite de leur mission. Faut-il noter que ce déplacement a permis au CEM-AT de visiter des installa-

tions, surtout de s'entretenir avec le Gouverneur de la région et les notabilités.

Auparavant, le CEM-AT s'était arrêté à Bougouni pour constater avec le Gouverneur de ladite région, le Général de Brigade Kèba Sangaré, l'évolution des travaux du nouveau Camp de la 82ème RB (Régiment Blindé).

Col Jacques DIARRA
FAMA





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Appel controversé à la démission du premier ministre : Un membre du CNT réclame le départ de Choguel Kokalla Maïga

Une vive polémique secoue le Conseil national de transition (CNT) suite à un post controversé publié par le premier secrétaire parlementaire, Dr Albert Maïga, le dimanche 23 juillet 2023. Dans ce message, depuis Kayes, Dr Maïga a réclamé le départ du Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, suscitant une série de critiques virulentes et d'appels à sa démission.



Le post en question a suscité une controverse considérable sur les réseaux sociaux, car Dr Albert Maïga a fait allusion à l'âge avancé et à un AVC potentiel du Premier ministre en écrivant : "L'âge+AVC, une équation à deux inconnus. C'est une réalité. Il doit se reposer et profiter de ses petits-enfants. Le vieux n'est plus lucide. Merci Kayes."

Cette déclaration a immédiatement déclenché des réactions mitigées parmi les internautes et les membres du CNT. Certains ont critiqué vivement Dr Maïga pour son manque de respect envers Choguel Kokalla Maïga, tandis que d'autres ont exprimé leur soutien à la demande de départ du Premier ministre.

Quelques heures après la publication, face à la pression croissante, le premier secrétaire parlementaire a finalement décidé de supprimer le post incriminé. Il a expliqué qu'il

avait agi par respect pour Choguel Kokalla Maïga, qu'il appréciait personnellement, et qu'il présentait des excuses à ses abonnés pour toute offense involontaire causée par son message.

Cependant, la controverse ne s'est pas dissipée, car certains membres du CNT continuent de réclamer le départ du Premier ministre suite à un discours qu'il a tenu devant les nouveaux ministres nommés récemment. La situation politique au sein du CNT semble tendue, et cette dernière déclaration de Dr Albert Maïga ne fait qu'ajouter de l'huile sur le feu.

Tensions au sein du Conseil National de Transition suite à des critiques virulentes envers le Premier Ministre

Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre en fonction depuis la mise en place du Conseil

national de transition, n'a pas encore réagi publiquement à cette demande de départ. On ignore également si cette polémique aura des répercussions sur le fonctionnement du gouvernement de transition en charge de préparer les élections nationales.

Il est important de noter que l'utilisation des réseaux sociaux par des personnalités politiques soulève des questions concernant la responsabilité et la maîtrise des messages diffusés en ligne. Les publications peuvent avoir des conséquences importantes sur l'image et la stabilité politique d'un pays, et il est crucial que les dirigeants fassent preuve de prudence et de discernement dans leur utilisation des médias sociaux.

L'appel controversé à la démission du Premier ministre Choguel Kokalla Maïga par le premier secrétaire parlementaire du CNT, Dr Albert Maïga, a suscité une vive réaction sur les réseaux sociaux et au sein du Conseil national de transition. Cette polémique soulève des questions sur la stabilité politique et la responsabilité des personnalités politiques lorsqu'elles utilisent les médias sociaux pour exprimer leurs opinions. L'avenir politique du Premier ministre reste incertain, alors que les tensions au sein du CNT continuent de croître.

La Santé Mentale du Premier Ministre au Cœur des Débats au CNT

Sogolo Mussa
Source: Bamada.net

Collectif des acteurs institutionnels pour un Oui massif : L'avènement de la 4ème République salué par les Maliens

Après la promulgation de la nouvelle Constitution, les membres du Collectif des acteurs institutionnels pour un Oui massif ont tenu une conférence de presse le samedi 22 juillet 2023 pour exprimer leur gratitude envers l'opinion nationale. Il est important de souligner que suite à l'annonce des résultats du référendum du 18 juin 2023, le Oui a remporté une victoire écrasante avec 96,91% des voix. La conférence, présidée par le Colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, s'est tenue au Centre International de Conférence de Bamako en présence des membres du gouvernement et du Conseil national de la Transition (CNT).

Le ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, s'est montré très heureux et a félicité le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, d'avoir accepté de porter le projet de Constitution qui représente le fondement juridique de la Mali Koura, et de l'avoir promulgué le 22 juillet 2023, marquant ainsi l'avènement de la 4ème République. Il a également souligné que conformément à ses prérogatives, les sages de la Cour Constitutionnelle ont rendu publics les résultats du référendum constitutionnel qui s'est tenu le 18 juin 2023, avec un taux de 96,91% en faveur du Oui.

Le ministre Abdoulaye Maïga a chaleureusement remercié les Forces vives de notre Nation, dont l'action déterminante a permis la victoire écrasante du Oui, notamment les autorités traditionnelles et religieuses, les partis politiques et les regroupements, les organisations de la société civile, les cen-



trales syndicales, les forces de défense et de sécurité, les personnes âgées, les groupements de jeunes agriculteurs et de personnes vivant avec un handicap, les Maliens établis à l'étranger, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à ce succès.

Le Colonel Maïga a également félicité tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation réussie du référendum sur le territoire national et à l'étranger. Il s'agit de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, ainsi que du ministère de l'Économie et des Finances.

En outre, il a exprimé sa gratitude envers les responsables des différentes institutions de notre pays, ainsi que leurs membres, pour leur engagement citoyen et leur contribution remarquable qui a permis un vote massif en faveur du "Oui" lors du référendum constitutionnel. Pour cela, le ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement, a lancé un appel passionné à tous les citoyens qui ont exprimé une opinion contraire et les a invités à célébrer la victoire écrasante du "OUI", qui est celle de tous les Maliens, sans exclusion. De plus, il a exprimé sa profonde gratitude envers le peuple malien pour son soutien remarquable au processus de refondation de notre pays.

■ Ibrahim Sanogo



LE MORINGA : Une plante aux multiples bienfaits

Communément appelé "bachi yiri" en bambara, le moringa, également connu sous le nom d'"arbre de vie", est une plante tropicale aux nombreux bienfaits. Au Mali, il est utilisé pour traiter divers maux et favoriser la croissance.

Le Mali occupe une place importante dans la pharmacopée, et des plantes résistantes et précieuses comme le moringa sont largement utilisées. Le moringa a une longue histoire au Mali, étant naturel et sans additifs, il combat efficacement de nombreux types de maladies. C'est pourquoi on le retrouve dans

les pharmacopées et certaines pharmacies du pays. Le guérisseur traditionnel Issiaka Koulibaly affirme que le moringa aide à nettoyer le corps et renforcer l'immunité. Selon lui, cette plante aux multiples bienfaits peut guérir plus de 100 maux différents. Toutes les parties de cette plante sont importantes, ce qui en fait l'un des arbres les plus vertueux et efficaces. Il est recommandé pour les personnes de tous âges, favorise la croissance des enfants et est efficace pour traiter le diabète, la diarrhée, prévenir les maladies cardiovasculaires et bien d'autres maux.

Le moringa est largement disponible au Mali et est très apprécié pour ses avantages. Peu importe la forme sous laquelle vous le consommez, que ce soit les graines ou la poudre, le moringa fonctionne. Les feuilles de moringa peuvent être consommées crues, mais il est courant de les faire sécher pour les conserver.

En raison de l'importance du moringa, il est recommandé à chacun de planter au moins un pied de moringa chez soi. Le moringa pousse généralement dans les climats tropicaux et est très résistant. Il s'adapte rapidement et pousse rapidement dans les pays ensoleillés et chauds comme le nôtre. Ainsi, chacun peut avoir cette plante à la maison pour entretenir sa santé.

Siguéta Salimata DEMBELE

Sénégal : La résidence d'Ousmane Sonko libérée

L'opposant du Président Macky Sall, condamné le 1er juin à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs et bloqué chez lui par les forces de sécurité depuis le 28 mai, est désormais libre. Selon Le Monde, le dispositif sécuritaire autour de sa résidence a été levé.

À Dakar, le dispositif sécuritaire mis en place par les autorités sénégalaises autour de la résidence de l'opposant Ousmane Sonko a été levé, selon l'AFP, le lundi 24 juillet. Cette information a été confirmée par Ousseynou Ly, porte-parole du parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), qui a précisé que l'opposant n'avait pas été arrêté. M. Sonko était

bloqué chez lui par les forces de sécurité depuis le 28 mai.

L'opposant a été condamné le 1er juin à deux ans de prison ferme dans une affaire de mœurs, un jugement qui le rend inéligible dans sa situation actuelle, selon ses avocats et des juristes. Sa condamnation a entraîné début juin les troubles les plus graves depuis des années au Sénégal, faisant seize morts selon les autorités, une trentaine selon l'opposition. Le leader du Pastef avait ensuite prédit dans une interview un "chaos indescriptible" s'il était empêché de se présenter à la prochaine élection présidentielle, prévue en février 2024.

Le ministre de l'Intérieur, Antoine Diome, avait justifié les "restrictions" imposées à M. Sonko par les appels à la "résistance" lancés par ce dernier. "Quelqu'un qui se lève pour dire qu'il va faire une caravane, qu'il va organiser des rassemblements sans déclaration préalable... Est-ce qu'on va le laisser parcourir le Sénégal, organiser des rassemblements et compter les morts derrière ? On ne peut pas", avait-il déclaré.

L'opposant, investi candidat par son parti, a également été condamné le 8 mai à six mois de prison avec sursis lors d'un procès en appel pour diffamation, une peine largement perçue comme le rendant inéligible pour l'élection présidentielle. Cependant, il n'a pas encore épuisé tous ses recours devant la Cour suprême.

■ Binadjan Doumbia



Guerre entre l'Ukraine et la Russie : Moscou promet de remplacer les céréales ukrainiennes destinées à l'Afrique



Moscou a été retiré de l'accord qui permettait la réouverture des exportations agricoles ukrainiennes par voie maritime malgré l'offensive russe. Pour contrer cette mesure, Poutine fait une grande annonce pour rassurer ses partenaires africains.

Après l'abandon par le Kremlin d'un accord crucial sur les céréales pour l'alimentation mondiale, le président Vladimir Poutine a garanti, lundi 24 juillet, que Moscou remplacerait les céréales ukrainiennes destinées à l'Afrique.

"Je tiens à rassurer tout le monde sur le fait que notre pays est capable de remplacer les céréales ukrainiennes sur une base commerciale et sans frais, d'autant plus que nous attendons une autre récolte record cette année", a écrit le chef de l'État dans un article publié sur le site du Kremlin intitulé "La Russie et l'Afrique : unir les efforts pour la paix, le progrès et un avenir prospère". "Malgré

les sanctions, la Russie continuera de faire des efforts énergiques pour assurer la distribution de céréales, de produits alimentaires, d'engrais et d'autres biens vers l'Afrique [...] Le réseau des ambassades russes et des missions commerciales en Afrique sera élargi", a ajouté M. Poutine, alors qu'un sommet Russie-Afrique doit s'ouvrir jeudi dans la ville russe de Saint-Petersbourg.

Signé en juillet 2022 à Istanbul et renouvelé à deux reprises, l'accord sur les céréales, qui a permis la réouverture des exportations agricoles ukrainiennes par voie maritime malgré l'offensive russe, a expiré la semaine dernière. En un an, il a permis d'exporter près de 33 millions de tonnes de céréales des ports ukrainiens, principalement du maïs et du blé, contribuant à stabiliser les prix alimentaires mondiaux et à éviter les risques de pénurie. Moscou a refusé de le prolonger, se plaignant de livraisons de céréales insuffisantes vers les pays pauvres et d'entraves à ses propres exportations de produits agri-

coles et d'engrais.

Mardi, l'Union africaine (UA) a "regretté" le retrait russe de l'accord. "J'appelle les parties concernées à résoudre les problèmes afin de permettre la reprise du passage continu et sécurisé des céréales et des engrais de l'Ukraine et de la Russie vers les régions qui en ont besoin, notamment l'Afrique", a déclaré le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, sur son compte Twitter. Moscou avait déclaré vendredi comprendre "les préoccupations" des pays africains, promettant de continuer à livrer les pays dans le besoin.

La Russie a également affirmé la semaine dernière qu'elle considérerait les navires se rendant en Ukraine en mer Noire comme ayant potentiellement une cargaison militaire. Cette déclaration guerrière ne fera qu'exacerber la crise entre les deux pays.

■ Binadjan Dombia

AFROCAN-ANGOLA 2023 : Le Maroc champion, le Mali tombe en 8es de finale

Disputée du 8 au 16 juillet en Angola, le Maroc a remporté la finale de la Fiba AfroCan 2023 (Hommes) après avoir battu la Côte d'Ivoire 78-76 dans un match équilibré à Luanda. Le Mali est tombé en 8es de finale face à la Côte d'Ivoire après une défaite de 72-52. Dans une poule à 3 équipes, les Aigles n'ont pas su déployer leurs ailes devant l'Angola (72-55) et le Nigeria (62-56).



Cette victoire permet au Maroc de faire mieux que lors de sa campagne AfroCan 2019, où il avait terminé quatrième à Bamako lors de l'édition inaugurale de la compétition. En proposant un jeu rapide, les Marocains ont construit leur succès à partir du moment où ils ont pris l'avantage après la pause. C'est le premier trophée continental du Maroc depuis qu'il a remporté l'AfroBasket de la Fiba en 1965.

Si la Côte d'Ivoire a pris le meilleur départ possible (25-22), le Maroc a mis fin à ses ambitions dès le deuxième quart-temps, avec une sévère série de 21-11 pour prendre l'avantage (43-36). Une autre série à 14-13 lui a permis de consolider son avance, jusqu'au réveil tardif de la Côte d'Ivoire (27-21), certes spectaculaire, mais complètement hors du temps puisque le Maroc a conservé deux

points d'avance pour remporter la victoire finale.

Pour ce faire, le Maroc a fait jouer ses grands hommes dans la zone peinte pour marquer 46 points, tout en voyant son banc marquer 38 points contre seulement 24 pour le banc ivoirien. Les Marocains ont également fait preuve d'une maîtrise totale, avec pas moins de 46 rebonds, dont 30 en défense, alors que la Côte d'Ivoire n'a pu prendre que 37 rebonds (18 offensifs, 19 défensifs).

Héros de la finale, Mohamed Choua a réalisé une performance exceptionnelle pour mener son équipe à la victoire. Avec 13 points, 15 rebonds, 2 passes et 2 contres, le Marocain a gagné ses galons de général sur le terrain. A ses côtés se tenaient Kevin Franceschi (14 points), Abdelhakim Zouita (11 points), Sou-

fiane Kourdou (13 points) et Ali Lahrichi (12 points, 4 rebonds). De plus, Lahrichi a réussi ses 4 lancers francs pour terminer avec un taux de réussite de 100 % sur la ligne de vérité.

En résumé, le Maroc a remporté une victoire étroite mais réaliste. Il ne s'est jamais précipité dans le feu de l'action. Il a plutôt préféré tempérer les choses et rebondir lorsque les choses n'allaient pas dans leur sens. « Le Maroc a réussi le coup parfait en arrivant là où on ne l'attendait pas forcément. Ils terminent l'AfroCan 2023 sur une série de 5 victoires et 1 défaite et seront certainement à suivre dans les années à venir », prédisent les spécialistes.

Alassane, avec Fiba.com

ILS ONT DIT

“Nous étions fatigués de notre saison au pays, mais nous avons trouvé notre rythme au fil des matchs. Lorsque nous avons atteint les quarts de finale, j’ai dit à mes joueurs que nous étions là pour gagner le trophée et que nous n’avions pas d’autre choix que de le ramener à la maison.”, Labib El Hamrani, sélectionneur du Maroc.

“Nous avons eu un match très physique contre un adversaire coriace. Le match s’est décidé dans les dernières secondes et nous sommes très fiers de ramener un trophée continental à la maison depuis les années 1960. Ce trophée représente beaucoup pour nous. Maintenant que nous avons gagné, j’espère que nous pourrions évoluer et que la Fédération investira encore plus en nous. Bravo à notre staff

qui a fait un A+ dans ce tournoi”. –Kevin Franceschi, arrière marocain et MVP du tournoi.

“Nous sommes tristes. Tout le monde nous attendait. Nous voulions remercier la population ivoirienne de nous avoir soutenus jusqu’en Angola. Mais nous sommes tombés face à une équipe marocaine qui a tout contrôlé et qui était plus complète. Ils ont cinq joueurs qui ont terminé avec plus de 10 points. C’était donc extrêmement difficile pour nous. Maintenant, nous allons nous concentrer sur la prochaine Coupe du monde, dont je suis actuellement l’entraîneur adjoint.” – Doh Koné, sélectionneur de la Côte d’Ivoire.

Mali Tribune





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les obligations frustrantes et constructives, une fois assumées, votre chemin professionnel sera à nouveau ouvert. La différence sera telle que vous en ferez de trop, sans axe de réflexion. Vous serez pris dans un engrenage excitant et créatif.

Vous pourriez dépenser plus que de raison, oubliant par là même un côté écu-reuil précautionneux. Cette tendance à la facilité pourra aisément se comprendre, après une période de vaches maigres, mais vous devrez la canaliser sans la brider totalement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est devant la machine à café qu'on vous trouvera. Soit vous rentrez de vacances et vous n'avez pas encore retrouvé le rythme, soit vous attendez les congés avec impatience. Dans un cas comme dans l'autre, qu'on ne compte pas trop sur vous.

Aujourd'hui, vous n'aurez que faire de l'état de vos comptes. Vous avez envie de profiter, de vous faire plaisir et de chouchouter vos proches. Tant pis si ça vous met dans le rouge et tant pis si votre banquier vous appelle tout fâché.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Des rencontres nouvelles vous donnent de l'espoir pour trouver un autre poste. Jupiter en Sagittaire vous donne envie de bouger et un poste commercial vous tenterait. Des recherches sont faites, mais il est conseillé de ne pas céder aux premières propositions.

Il est conseillé de freiner sur vos dépenses. Elles sont multiples et empiètent sur votre budget actuel. Vous devez limiter les dépenses et prendre en priorité celles qui sont urgentes. De la frustration est inévitable, mais heureusement de courte durée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité sera soutenue pour bon nombre d'entre vous qui resteront connectés au bureau, même en vacances. Saturne sera à fond derrière vous pour remplir votre agenda, définir les objectifs de la rentrée ou étendre le champ de vos compétences.

Mars dans votre secteur euro vous accordera toutes ses faveurs. Vous aurez les moyens d'accroître vos revenus et dans le même élan, de renforcer la solidité de votre budget. Une bonne nouvelle qui vous permettra d'envoyer au diable les restrictions.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une évolution rapide et très inattendue de votre carrière peut vous être proposée et il est difficile de résister. Des collègues et un supérieur hiérarchique peuvent vous encourager à aller dans ce sens et réaliser l'un de vos projets professionnels.

Les dépenses continuent toujours d'apporter un déséquilibre et votre salaire peut s'envoler dans des loisirs. Vous vivez sous vos coups de coeur sans avoir la crainte de manquer d'une trésorerie. La journée apporte une sérénité malgré d'importants frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez allier inventivité, créativité et esprit pratique pour concrétiser les idées que vous avez en tête. Sortir des sentiers battus ne vous fait pas peur et vous aiderez à tirer votre épingle du jeu. Votre chef pourrait vous confier de nouvelles responsabilités.

Si vous devez renégocier des contrats d'assurance, un emprunt ou vos conditions bancaires, vous n'aurez aucune difficulté pour synthétiser les options et analyser les propositions les plus intéressantes. De quoi faire quelques économies chaque mois !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une évolution inattendue se présente et vous devez vous adapter plus vite que prévu. Une réunion ou une convocation lancée par vos supérieurs hiérarchiques donne la possibilité de saisir une chance. Vous pouvez éprouver un léger stress dans ce changement.

Les dépenses sont importantes et proviennent de différentes choses. Vénus en Cancer vous tend des pièges pour céder à des achats sans grande utilité et liés à des loisirs. Pour compenser avec du stress, vous pouvez acquérir des articles pour la décoration.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Saturne rétrograde exprimera votre ras-le-bol et vous donnera envie de nouveauté. Si vous estimez avoir fait le tour de votre poste, sans possibilité d'évoluer, vous regarderez ailleurs et vous diffuserez votre CV sur des réseaux professionnels.

Grâce à des rentrées d'argent provenant de primes, d'allocations ou de dividendes de placements, vous retrouverez un meilleur équilibre financier. Vous pourrez ainsi combler un déficit budgétaire, mis à mal à cause de vos dépenses excessives passées.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne cultivez pas d'exigences excessives comme pourrait vous y inciter Jupiter dans votre signe. Tenez compte du contexte et des capacités de chacune des personnes qui vous entourent. Si vous affichez trop d'assurance ou d'autoritarisme, vous risquez de provoquer des inimitiés.

Pluton dissonant dans le secteur n'évoque guère des facilités... Il va falloir vous restreindre sur certains postes de dépenses et revoir votre budget de manière à être sûr de pouvoir assumer les charges courantes obligatoires et d'honorer vos prélèvements.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La rigueur qui vous caractérise vous permettra de déceler des petites erreurs dans certains dossiers. Heureusement vous parviendrez à rectifier le tir et à rendre un travail impeccable. Profitez-en pour revoir votre façon de travailler afin d'éviter que ça ne se reproduise.

Évitez de confier à n'importe qui vos projets financiers. Certaines personnes mal intentionnées pourraient essayer de vous rouler. La prudence est de mise aujourd'hui avec Pluton mal aspecté. Mieux vaut vous montrer discret de ce côté.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus est en train de réveiller vos ambitions. Plus que jamais, vous désirez un poste qui correspond à vos attentes. Votre activité est temporaire et se déroule dans des conditions stressantes. Mais votre esprit positif vous aide à accepter ces conditions.

La prudence est encore à adopter pour la gestion financière. Sans les avoir préparés, vous pouvez être face à d'importants frais divers. Il y a un risque de déséquilibre financier de courte durée pour saisir des opportunités qui sont exceptionnelles.



Poisson (19 février - 21 mars)

En cette fin de mois, les planètes prépareront le terrain avec des perspectives positives dans votre job. Uranus vous poussera à aller de l'avant et donnera de l'élan à votre projet. Vous déploierez vos talents pour le mettre sur pied ou le finaliser.

Vos revenus connaîtront une augmentation, pas forcément due à vos gains professionnels, même s'ils pourraient être à la hausse. Il s'agira d'une bonne affaire que vous réaliserez, qui contribuera à votre bien-être, puisque vous aurez davantage d'argent.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com